



COMPTE RENDU FO CONSEIL DE SURVEILLANCE

Date : 14 MAI 2018

Délégation FO présente : Audrey Depommier, Toufik Mazouni, Sofyane Zayani, Gautier Fontaine, Jérôme Courrieu , Jean Marc Davant, Pierre Bareille, André Denis Terzo, Marcel Aragones, Jean Yves Chaussin, Vincent Thiennot

Rédacteur : Vincent Thiennot

Début de séance à 10H00 :

Proposition de résolution :

Les membres du conseil de surveillance représentant les Organisations syndicales ont travaillé pour proposer une résolution commune qui sera proposée lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires le 15 juin 2018 prochain.

Les représentants demandent un juste partage des dividendes, pour rappel les dividendes qui correspondent à l'année 2017 représentant plus de 356 millions d'euros, et seront versés aux actionnaires.

Le conseil de surveillance demande que ces dividendes soient partagés en versant 1/3 du total aux salariés (soit 120 millions d'euros sur un total de 356 millions) sous forme de complément de participation.

Ci dessous la proposition de résolution qui sera soumise au vote de l'ensemble des actionnaires :

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales Ordinaires décide d'un versement social bénéfice à ce titre la part des bénéfiques des contribuables sera répartie de la façon suivante :

- ***1/3 sur l'outil de travail***
- ***1/3 sur une redistribution aux salariés***
- ***1/3 sur une forme de dividendes***

Cette demande devra être envoyée en recommander avec accusé de réception avant le 21 mai.

Le Président du conseil de Surveillance demande une attestation de Natixis prouvant que le conseil de surveillance détient plus de 0,57% d'action sur le capital.

0,57% d'action sur le capital correspond au seuil minimum afin de proposer une résolution lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires prévue le 15 juin 2018.

Le Président soumet au vote cette résolution à l'ensemble des membres, sur 38 voies au total :

- 18 Contre
- 20 Pour

Cette résolution a été approuvée par 20 voies sur 38.

Les membres du Conseil de Surveillance vont proposer cette résolution à l'ensemble des actionnaires lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires prévue le 15 juin 2018.

Ci-dessous le vote du Conseil de Surveillance pour donner mandat au Président du Conseil (André Denis TERZO) de voter les résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée Générale des actionnaires Carrefour du 15 juin 2018 :

1/ Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2017 :

Absention 2

Contre 4

Pour 32

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » l'approbation des comptes sociaux de l'exercice 2017

2/ Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2017 :

Absention 2

Contre 4

Pour 32

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » l'approbation des comptes consolidés de l'exercice 2017.

3/ Affectation du résultat, fixation du dividende, option pour le paiement du dividende en actions :

Abstention 0

Contre 20

Pour 18

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « CONTRE » l'affectation du résultat, fixation du dividende, option pour le paiement du dividende en actions.

4/ Approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce :

Abstention 2

Contre 4

Pour 32

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » l'approbation des conventions et engagements réglementés visés aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce.

5/ Ratification de la cooptation de Monsieur Alexandre Bompard en qualité d'Administrateur :

Abstention : 0

Contre 18

Pour 20

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » la ratification de la cooptation de Monsieur Alexandre Bompard en qualité d'Administrateur.

6/ Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Alexandre Bompard (PDG) :

Abstention 0

Contre 18

Pour 20

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » le renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Alexandre Bompard

7/ Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Nicolas Bazire (LVMH) :

Abstention 0

Contre 18

Pour 20

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » le renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Nicolas Bazire (LVMH)

8/ Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Philippe Houzé (Président Directoire du groupe de Galerie Lafayette) :

Abstention 0

Contre 18

Pour 20

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » le renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Philippe Houzé (Galerie Lafayette) :

9/ Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Mathilde Lemoine (économiste) :

Abstention 0

Contre 18

Pour 20

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » le renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Mathilde Lemoine (économiste).

10/ Renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Patricia Moulin Lemoine : (Galerie Lafayette)

Abstention 0

Contre 18

Pour 20

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » le renouvellement du mandat d'Administrateur de Madame Patricia Moulin Lemoine : (Galerie Lafayette).

11/ Nomination de Madame Aurore Domont en qualité d'Administrateur (Présidente du Figaro) :

Abstention 0
Contre 18
Pour 20

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » la nomination de Madame Aurore Domont en qualité d'Administrateur (Figaro).

12/ Nomination de Madame Amélie Oudéa Castera en qualité d'Administrateur (femme du PDG société générale) :

Abstention 0
Contre 18
Pour 20

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » la nomination de Madame Amélie Oudéa Castera en qualité d'Administrateur (femme du PDG société générale).

13/ Nomination de Monsieur Stéphane Courbit en qualité d'Administrateur (Endemol) :

Abstention 0
Contre 18
Pour 20

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » la nomination de Monsieur Stéphane Courbit en qualité d'Administrateur (Endemol).

14/ Nomination de Monsieur Stéphane Israël en qualité d'Administrateur (Président EADS) :

Abstention 0
Contre 18
Pour 20

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » la nomination de Monsieur Stéphane Israël en qualité d'Administrateur (Président EADS).

15/ Approbation des engagements pris en bénéfique de Monsieur Alexandre Bompard, Président Directeur Général, en application des dispositions de l'article L 225-42-1 du Code de Commerce :

Abstention : 2
Contre 18
Pour 18

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » l'approbation des engagements pris en bénéfique de Monsieur Alexandre Bompard, Président Directeur Général, en application des dispositions de l'article L 225-42-1 du Code de Commerce.

16/ Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à

Monsieur Alexandre Bompard, en raison de son mandat de Président Directeur Général pour la période courant depuis sa nomination.

Abstention : 2
Contre : 18
Pour : 18

Egalité, le conseil de surveillance ne donnera aucune position, étant donné que le règlement du conseil de surveillance n'indique pas de règle en cas d'égalité de vote. A mettre à l'ordre du jour pour le prochain conseil de surveillance afin de ne pas renouveler ce type de « non décision ».

17/ Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Alexandre Bompard, en raison de son mandat de Président Directeur Général au titre de l'exercice 2018 :

Absentions : 2
Contre : 18
Pour : 18

Egalité, le conseil de surveillance ne donnera aucune position, étant donné que le règlement du conseil de surveillance n'indique pas de règle en cas d'égalité de vote. A mettre à l'ordre du jour pour le prochain conseil de surveillance afin de ne pas renouveler ce type de « non décision ».

18/ Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice 2017 à Monsieur Georges Plassat, en raison de son mandat de Président Directeur Général pour la période courant jusqu'au 18 juillet 2017 :

Abstention : 0
Contre : 20
Pour : 18

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « CONTRE ».

19/ Autorisation donnée pour une durée de 18 mois au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.

Abstention : 0
Contre : 4
Pour : 34

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » l'autorisation donnée pour une durée de 18 mois au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.

20/ Autorisation donnée pour une durée de 18 mois au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.

Abstention : 0
Contre : 4
Pour : 34

Le conseil de surveillance donne mandat au Président du Conseil de Surveillance pour voter « POUR » l'autorisation donnée pour une durée de 18 mois au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.

- Information sur le traitement des suppléments d'intéressements collectifs par René THOMAS :

Le 17 mai prochain, pour le format papier, les premiers envois seront effectués à partir du 17 mai, donc les salariés recevront leurs courriers à partir du 18 mai.

Concernant ceux qui ont choisis la dématérialisation, ils recevront un mail avec cette information dès le 17 mai.

Ce complément d'intéressement sera versé pour tous les bénéficiaires de l'intéressement collectif.

Versement d'un complément d'intéressement de 350 euros temps plein, sans absence.

Montant sera transmis en modèle forfaitaire et non par rapport au salaire.

Date limite de réponse : le 11 juin 2018 par courrier.

Le versement interviendra le 22 juin sur les coordonnées bancaires qui ont été transmises au préalable.

Le supplément d'intéressement placé, ne recevra aucune imposition et mêmes règles que l'abondement (à part la CSG et RDS) :

« Abondement à hauteur de 50% sur les 1000 premiers euros ».

Les bons d'achat seront livrés en magasin et distribués aux salariés contre émargement. (à partir de fin mai dans les Hypers).

Montant du bon d'achat : 35h et plus = 150€

30h = 128€

16h et moins = 70€

- Information à date sur les performances des FCPE Carrefour par Mathias COUMERT concernant l'actualité des marchés ont connus de très bons résultats en début d'année.

Au 31 décembre 2017, nombre d'action sur les FCPE :

Carrefour Evolution : 24 083 actions

Carrefour Action : 7 505 100 actions

7 129 183 actions soit 0,57 % du capital (représente 1,54% en droit de vote).

- **Pour information : le prochain comité restreint aura lieu le 3 juillet en début d'après midi.**
- **La prochaine réunion du conseil de surveillance aura lieu du 19 et 20 septembre 2018.**

Fin de séance à 15h30